



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

250, place Chef-Michel-Laveau, bureau 102
Wendake (Québec) G0A 4V0
☎ 418-842-1540 📠 418-842-7045 cssspnql.com

Les réalités vécues par les Premières Nations relativement à l'utilisation des écrans doivent être considérées et explorées

Wendake, le 26 septembre 2024

Madame Amélie Dionne
Présidente de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux
sur la santé et le développement des jeunes
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Envoyée par courriel à : Amelie.Dionne.RDLT@assnat.qc.ca

Objet : Intervention écrite de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (ci-après la « CSSSPNQL ») au sujet de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes (ci-après la « Commission »)

CSESJ - 037M
C. P.
Impacts écrans et
réseaux sociaux sur
santé et développement
des jeunes

Madame la Présidente,

Dans le cadre des travaux de la Commission, la CSSSPNQL a décliné l'invitation à intervenir étant donné le peu de délai accordé pour consulter adéquatement les Premières Nations sur le sujet et permettre l'obtention d'une certaine légitimité dans le cadre d'une telle intervention. Néanmoins, nous estimons important de fournir un point de vue teinté par les réalités des Premières Nations qui n'est pas assez souvent mis de l'avant dans ce genre d'initiatives. Après tout, il faut dire et répéter le message suivant : explorons ces réalités sociales sous un angle reflétant les perspectives des Premières Nations.

Mise en contexte

La façon d'approcher ou d'intégrer l'utilisation des écrans chez les jeunes issus de Premières Nations n'est pas la même que celle pour les allochtones. Une grande disparité peut être observée : si certains encouragent l'utilisation, par exemple, dans les établissements d'enseignement, d'autres choisissent plutôt de bannir ces outils pour différentes raisons. Si certaines familles y voient parfois un moyen pour se détendre, d'autres vont, au contraire, les proscrire pour valoriser, entre autres, les activités extérieures ou traditionnelles. Ainsi, il n'existe pas une seule façon de voir les écrans. Les enjeux qui en émanent sont multiples.

Les écrans forment aussi un portail vers les réseaux sociaux, terre d'opportunités pour les jeunes issus de Premières Nations voulant s'affirmer et se présenter d'une certaine manière afin, notamment, de remettre en question de fausses représentations circulant à leur sujet dans l'espace public¹

/2

¹ Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. *Document de consultation*. Québec, 2024. <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csesj/mandats/Mandat-51807/index.html>

Les jeunes, dont certains influenceurs des Premières Nations, profitent de la visibilité qu'offrent les réseaux sociaux pour se réapproprier l'imagerie des « Autochtones » dans l'espace public, dans l'intérêt de leurs cultures. Les messages émanant de ce genre de présence peuvent être interprétés de toutes les manières et font en sorte d'ouvrir grand l'univers des possibles. L'encadrement dans l'utilisation de ces réseaux varie grandement.

Les écrans à l'école

Une bonne façon de représenter la relativité de la perception des écrans est de se pencher sur la situation dans les établissements d'enseignement.

La CSSSPNQL s'est entretenue avec l'Institut Tshakapesh, qui « œuvre à la sauvegarde et à la promotion de l'Innu-aitun (culture innue) et de l'Innu-aimun (langue innue)² » en soutenant différents établissements d'enseignement sur le territoire occupé par les Innus, le Nitassinan. Comme cela a été mentionné précédemment, le peu de temps alloué par la Commission nous empêche d'obtenir un portrait global, mais les informations transmises par l'Institut Tshakapesh permettent de couvrir les réalités innues.

Lorsque la pandémie de la COVID-19 frappait le Québec, la nécessité de recourir à une méthode d'enseignement à distance s'est imposée chez les Innus, permettant de débloquer du financement pour le déploiement de tablettes *iPad* pour les élèves des écoles soutenues par l'Institut Tshakapesh. Le potentiel pédagogique de ces outils technologiques s'est révélé au fil du temps. Des initiatives ont été créées pour les intégrer dans l'enseignement au quotidien. Les résultats ont été variables : si certains établissements ont réussi à mettre en œuvre des approches intéressantes auprès des jeunes en difficulté, des dérapages ont été observés ailleurs. Dans certains cas, cela a mené à laisser les *iPad* de côté, en plus d'entraîner des inégalités d'utilisation d'un établissement à l'autre. Dans l'état actuel, ce sont principalement les élèves en difficulté qui peuvent bénéficier de tablettes, bien que plusieurs établissements valorisent l'ordinateur portable puisqu'il semble moins associé au divertissement que les tablettes.

De cette expérience vécue par l'Institut Tshakapesh découle une observation centrale : il y a un grand besoin d'accompagnement et de formation pour le personnel scolaire au sein des établissements d'enseignement des Premières Nations. La technologie peut représenter une crainte pour certains. L'utilisation d'argumentaires divers à cet effet (comme le fait que les jeunes utilisent trop les écrans à la maison) devient régulièrement un moyen de ne pas aborder le potentiel éducatif des technologies de l'information.

De plus, il est nécessaire de souligner qu'il existe des enjeux de financement propres aux Premières Nations quand vient le temps d'ouvrir le dossier des technologies dans un contexte éducatif. Le contexte politique particulier dans lequel elles se trouvent, là où les compétences gouvernementales fédérales et provinciales s'entremêlent d'une façon qui n'est pas toujours claire, rend le tout plus complexe.

Cette situation entraîne par ailleurs des disparités entre les communautés et les secteurs. Certains programmes sont parfois financés d'un côté, puis sous-financés de l'autre. Cela doit être réglé pour permettre de donner un traitement équitable aux Premières Nations pour qu'elles puissent cibler et résoudre les enjeux liés aux écrans de manière ordonnée et efficace.

² Institut Tshakapesh. *Qui sommes-nous?* Uashat, 2024. Consulté le 20 septembre 2024. <https://www.tshakapesh.ca/institut/>.

Conclusion

Il est difficile pour la CSSSPNQL d'offrir un portrait détaillé et complet des enjeux liés à l'utilisation des écrans pour les jeunes issus de Premières Nations, car le temps alloué ne permettait pas une consultation adéquate auprès des populations des Premières Nations. Même si les enjeux concernant la santé n'ont pu être abordés en détail, ceux-ci doivent être examinés dans une perspective propre aux Premières Nations.

Reconnaissant que les écrans et la technologie peuvent être bénéfiques pour les jeunes, il faut demeurer vigilants, car un temps d'écran excessif peut entraîner des conséquences sur leur santé et leur mieux-être, dont des problèmes cognitifs (manque de concentration, anxiété, dépression et stress), de vision et d'audition. Il peut également conduire à un mode de vie sédentaire qui contribue à l'embonpoint et à l'obésité.

En outre, un temps d'écran excessif peut perturber les habitudes de sommeil et entraîner une certaine agitation, ce qui peut aggraver la santé mentale et physique. De plus, l'isolement social peut résulter d'un temps d'écran excessif en raison de la réduction des interactions face à face, qui sont importantes dans un contexte communautaire et contribuent à un développement social sain. Il est donc important de mieux comprendre les impacts du temps passé devant un écran, car les réalités des Premières Nations sont différentes de celles de la population allochtone.

Si nous avons touché du bout du doigt le cas des médias sociaux, ceux-ci demandent également un regard particulier. Comme cela a été mentionné, les portraits des Premières Nations colportés par la société québécoise peuvent entraîner des réactions auprès des jeunes des communautés, que ce soit de manière adéquate ou non.

Conséquemment, il est primordial que les Premières Nations entreprennent des démarches collectives avec leurs établissements pour analyser les impacts des écrans auprès de leurs populations. Ce travail sera réalisé dans un esprit de co-construction. Il devra être soutenu par les établissements autochtones ainsi que les gouvernements du Québec et du Canada pour éveiller et stimuler des actions concrètes, y compris des projets de recherche permettant, dans un futur rapproché, d'obtenir un meilleur éclairage sur la réalité et de mieux comprendre les particularités des impacts auprès de nos populations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Marjolaine Siouï,
Directrice générale

c. c. Membres de la Commission
Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador